

Le règlement de l'UE sur la réduction de l'utilisation des pesticides a été rejeté par le Parlement européen.

Автор(и): Растителна защита

Дата: 02.12.2023 Брой: 12/2023



Le Parlement européen, à une courte majorité, a abrogé le règlement sur la réduction de l'utilisation des pesticides dans l'UE. La proposition de la Commission de réduire l'utilisation des pesticides faisait partie du Pacte vert et des engagements déclarés dans le cadre de la stratégie « De la ferme à la table ».

La Commission européenne a échoué dans sa tentative de réduire drastiquement l'utilisation des pesticides d'ici 2030, car le Parlement européen, à une courte majorité, a abrogé le règlement sur la réduction de

l'utilisation des pesticides dans l'UE. 299 députés européens ont voté pour rejeter la proposition de la Commission, tandis que 207 ont soutenu la proposition et 121 se sont abstenus.

La proposition sur l'utilisation durable des produits phytopharmaceutiques comprend des mesures pour réduire de 50 % l'utilisation des pesticides d'ici 2030, des règles obligatoires pour l'application de la lutte intégrée contre les ravageurs, ainsi que des mesures pour protéger les zones sensibles, telles que les espaces publics, les réserves naturelles et les ressources en eau.

« Jour noir » pour les partisans du règlement sur la réduction de l'utilisation des pesticides

L'Association internationale des fabricants de biocontrôle (IBMA) a déclaré regretter l'opportunité perdue qu'offre, selon elle, l'introduction du biocontrôle dans l'agriculture et des solutions innovantes basées sur la nature.

En réaction à l'annonce du vote, l'IBMA a déclaré que jusqu'à présent, le règlement sur l'utilisation durable (SUR) était le seul acte législatif de l'UE garantissant que les solutions de biocontrôle arriveraient plus rapidement sur le marché. « Cela menace les moyens de subsistance des agriculteurs dans l'UE, la compétitivité du secteur européen du biocontrôle, ainsi que la sécurité alimentaire et la santé des personnes et de la planète », a ajouté l'IBMA.

« C'était une journée décevante pour le biocontrôle. Le règlement sur l'utilisation durable contient une définition à l'échelle de l'UE du contrôle biologique et offre des options pour une autorisation plus rapide des alternatives essentielles à la lutte intégrée contre les ravageurs et à l'agriculture durable », a déclaré Jennifer Lewis, directrice exécutive de l'Association internationale des fabricants de biocontrôle.

« Le rejet de la proposition montre un mépris choquant pour la science, l'intérêt public et la volonté des citoyens de l'UE. La plupart des votes ont été motivés par des intérêts personnels et de la désinformation de la part de l'industrie agrochimique », a déclaré Christine De Schamphelaere, représentante du réseau paneuropéen PAN Europe.

L'organisation environnementale BUND a parlé d'une perte « pour les personnes et la nature, ainsi que pour la sécurité alimentaire ». Après l'annonce la semaine dernière du nouveau renouvellement de l'autorisation de l'herbicide glyphosate, la décision contre la loi sur les pesticides est « un nouveau revers », a expliqué Olaf Bandt, président du BUND.

La Commission européenne a prolongé l'autorisation d'utilisation du glyphosate pour les 10 prochaines années

Entre autres, le règlement prévoyait l'introduction d'une interdiction totale des produits phytopharmaceutiques dans les zones particulièrement sensibles telles que les parcs urbains, les écoles et les sites Natura 2000.

Un projet « irréaliste »

L'association européenne des agriculteurs Copa-Cogeca a salué la décision : le Parlement reconnaît enfin que le règlement sur les pesticides est « mal adapté, irréaliste et sous-financé », a expliqué la présidente de l'association, Christiane Lambert.

Le communiqué poursuit : « Les agriculteurs et les coopératives agricoles de l'UE continueront d'améliorer leur durabilité environnementale, mais ils ont besoin d'objectifs réalistes et du soutien nécessaire, deux éléments totalement absents du texte de la Commission. Copa-Cogeca a constamment dénoncé l'écart entre la rhétorique politique et l'absence de solutions concrètes dans cette proposition. »